

DEMANDE INDIVIDUELLE D'ADHÉSION

Année 2018

- Nouvel adhérent Renouvellement n° de carte :
- Agent en activité (DDT/DDI - DREAL - DIR - STRMTG) Agent transféré ou détaché (Conseil Départemental...)
- Retraité(e) des services du MEEM Conjoint(e) d'agent des services du MEEM
- Enfant d'agent des services du MEEM (25 ans et +) Personne extérieure au MEEM

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf(ve) Concubin(e) *(rayer la mention inutile)*

Adresse personnelle :

Courriel personnel : Portable :

Service : Téléphone :

Adresse professionnelle :

Courriel professionnel :

 Si vous le souhaitez, vous pouvez envoyer par messagerie une photo d'identité en type de fichier : BMP, GIF, JPG ou PNG de moins de 200 Kilo-octets, elle sera intégrée à votre carte.

Votre conjoint(e) et vos enfants (**âgés de moins de 25 ans**) peuvent bénéficier de tous les avantages sans cotisation supplémentaire.

Ayants-droits	Nom	Prénom	Date de naissance
Conjoint			
Enfant			
Enfant			
Enfant			

Adhésion unique de 13 €

Fiche à retourner à Geneviève Malafosse - SUFL/BPT, accompagnée du montant de la cotisation en chèque (à l'ordre de l'ASCE 65).

IMPORTANT :

- pour être validé ce bulletin doit être correctement renseigné, les données demandées peuvent être utilisées dans le cadre des activités et sont **obligatoires** pour les demandes de séjour en unité d'accueil,
- dans le cadre de la participation aux divers challenges nationaux et régionaux, un certificat médical établi depuis moins de trois mois, accompagné de la carte d'identité sera exigé.